

Les crédits

objectifs numériques sont simplement un euphémisme pour désigner les quotas.

La GRC embauchera cette année 426 personnes, dont 125 seront des membres de minorités visibles, 125 seront des femmes, 95 seront des autochtones, tandis que le reste sera recruté dans la société en général. On ne parle cependant pas de quotas. Pense-t-il qu'il s'agisse là de quotas ou de quelque chose d'autre que des quotas? Cela m'a pourtant l'air de quotas.

Je voudrais donc qu'il réponde à ces deux questions toutes simples. Est-il d'accord avec Lyn McLeod et trouve-t-il que les chiffres que j'ai cités à propos de la GRC ont l'air de quotas?

M. Scott (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je suis vraiment étonné de voir que le parti du député est incapable de parler de la nécessité d'une certaine réparation collective à l'égard d'une représentation déficiente.

Je viens de la région de l'Atlantique. Nous avons toujours eu un peu l'impression d'être en marge du pays. J'éprouve une certaine sympathie pour les gens qui trouvent que les structures de pouvoir en place ne fonctionnent pas toujours en leur faveur.

Tout ce que j'ai lu et tout ce que j'ai entendu de la part du parti du député touchant leurs origines tourne autour de thèmes comme l'aliénation de l'Ouest et ainsi de suite. Il me semble qu'il devrait exister une certaine affinité entre le parti du député et les gens pour qui le système ne fonctionne pas aussi bien que pour les autres. Le député se livre à de la politacaillerie en citant ainsi les propos que quelqu'un d'autre a pu tenir dans un autre débat.

• (1625)

Le sujet de discussion se résume en fin de compte à une question de principes fondamentaux. Nous devons comprendre que le système ne fonctionne pas également bien pour tout le monde. J'ai entendu dire de la bouche de plusieurs membres du parti du député que c'est bien le cas et qu'il faut par conséquent prendre certaines mesures pour veiller à ce que le système fonctionne à l'avantage de tout le monde. Je trouve regrettable qu'un député représentant un parti qui aborde souvent ce thème—là refuse le même accès aux gens pour qui le système ne fonctionne manifestement pas aussi bien que pour quelqu'un comme moi. Je suis en effet un homme blanc et un Canadien de la septième génération.

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, je pense que le député ne m'a toujours pas dit s'il s'agit de quotas ou simplement d'objectifs plus ou moins définis?

J'aimerais élaborer quelque peu sur cette question. Je crois sincèrement que, dans les secteurs où de tels programmes ne sont pas en place, qu'il s'agisse de programmes d'équité en matière d'emploi, de quotas ou autres, le nombre de personnes qui sont employées par les grands employeurs, du moins dans la région d'où je viens, en Alberta, est sensiblement proportionnel au nombre de personnes faisant partie des différents groupes désignés. Il ne s'agit que d'une observation générale, mais je pense qu'elle est juste.

Mme Pierrette Ringuette—Maltais: Aux yeux de l'observateur.

M. Epp: Non, je pense que c'est effectivement le cas.

J'aimerais vraiment que le député réponde à cette question: Un quota est-il la même chose qu'un objectif quantitatif? Si ce n'est pas le cas, en quoi les deux diffèrent-ils et en quoi sont-ils identiques?

M. Scott (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je suis bien au courant de la question des quotas et des objectifs. Dans une autre vie, j'ai participé à l'élaboration de la politique sur les langues officielles, au Nouveau-Brunswick. Une bonne partie des tentatives faites ici pour quantifier les efforts consentis afin de trouver une solution collective aux lacunes du système n'a rien d'originale. D'aucuns essaient toujours de fixer les positions de façon à pouvoir ensuite critiquer le gouvernement.

La réponse est non. Il s'agit d'objectifs que l'on s'efforce d'atteindre, mais ce ne sont pas des quotas.

Le président suppléant (M. Kilger): Le député de Prince George—Peace River. Je crois savoir que vous voulez partager votre temps. Pouvez-vous en donner confirmation à la présidence?

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Non, monsieur le Président, je ne prendrai pas les 20 minutes qui me sont accordées.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat et d'appuyer la motion proposée par mon collègue de Fraser Valley—Est.

Je m'inquiète de plus en plus de la direction vers laquelle le gouvernement entraîne le Canada. Le gouvernement libéral semble croire qu'il peut légiférer dans les domaines des valeurs canadiennes et de l'évolution sociale. Toutefois, l'histoire montre que les solutions imposées ne sont pas très populaires. On s'en méfie.

D'après le courrier que je reçois, il semble que la mentalité qui dicte les changements de politique à Ottawa ne correspond pas aux valeurs ou aux convictions de la plupart des Canadiens vivant hors des grands centres urbains. En fait, je ne suis même pas sûr qu'elle corresponde aux opinions de la plupart des gens qui vivent à Toronto ou à Ottawa.

Le gouvernement soutient que la société est responsable de ce que les gens font de leur vie. Pour une raison quelconque, les réussites personnelles n'ont plus rien à voir avec le mérite, l'initiative ou l'effort, mais tout à voir avec le fait qu'une personne fasse partie, selon la définition du gouvernement, du groupe à qui il faut accorder un traitement spécial. Tout cela n'est qu'une malencontreuse tentative visant à corriger les erreurs du passé. Lorsque j'étais jeune, j'ai appris qu'on ne guérit pas le mal par le mal. De toute évidence, les libéraux n'ont jamais retenu cette leçon.

• (1630)

Les réformistes croient en l'égalité des chances. Par exemple, à chances égales en matière d'éducation et d'emploi, le succès des gens repose essentiellement sur leurs épaules. Chaque personne doit accepter la responsabilité pour les choix qu'elle fait dans la vie, qu'elle préfère se livrer aux crimes ou endurer un